



Programme de conservation de la Chevêche
d'Athéna dans le Canton de Genève
Rapport 2021



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Activités du groupe d’étude	3
2.1	Généralités	3
2.2	Recensements printaniers.....	3
2.3	Nichoirs et cavités	4
2.4	Recherches complémentaires de nichées.....	5
3	Résultats et discussion	5
3.1	Territoires et couples recensés	5
3.2	Proportion de sites réoccupés	6
3.3	Densité des territoires.....	6
3.4	Résultats de la reproduction	7
3.5	Baguage et contrôles.....	7

Réalisation :

Christian Meisser (christian.meisser@gobg.ch)

Avec les contributions de Patrick Albrecht et Christian Fosserat

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois

Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

Avec le soutien de : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Meisser, C. (2021) : *Programme de conservation de la Chevêche d’Athéna dans le canton de Genève*. GOBG, 8 pp.

Photo page de titre : Chevêche d’Athéna, ©Christian Fosserat

Genève, le 20 avril 2022

1 Introduction

La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) fait l'objet d'un programme de conservation et de suivi dans le canton de Genève depuis 1983. Ce programme a été initié par le Groupe des Jeunes de « Nos Oiseaux », section Genève. Depuis 2012, le travail du groupe « Chevêche » s'inscrit parmi les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG). Le programme est soutenu par l'Etat de Genève depuis 2012. La dernière convention établie entre les deux parties couvre la période 2020-2024.

Comme les neuf précédents rapports, ce document annuel 2021 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les principaux résultats.

Le rapport précise l'état des effectifs des différentes sous-populations genevoises et donne quelques résultats de la nidification. Il renseigne également sur les reprises et contrôles d'oiseaux effectués durant l'année.

2 Activités du groupe d'étude

2.1 Généralités

Dans la continuité des années précédentes, les activités du programme se composent principalement de cinq volets :

- Le recensement des mâles chanteurs entre février et avril ;
- Le contrôle des nichoirs et des cavités naturelles connues entre fin mai et fin juin ;
- La recherche de nichées supplémentaires, principalement celles en cavités naturelles ; ce travail s'effectuant en début de soirée principalement entre mi-juin et mi-juillet ;
- L'entretien de l'ensemble des nichoirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux nichoirs, activités réalisées tout au long de l'année, mais essentiellement en automne et en hiver ;
- Les animations, informations et conseils auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités, pour des sujets en rapport avec la protection de la Chevêche et de son habitat. Ce travail de sensibilisation vise en particulier les personnes directement concernées par les sites de nidification (exploitants agricoles, propriétaires).

Les points 2.2 à 2.5 précisent, pour chaque volet, l'étendue et l'intensité du suivi en 2021.

2.2 Recensements printaniers

Les superficies couvertes en 2021 lors des recensements des cinq noyaux de population du canton de Genève sont comparables à celles des années précédentes : environ 29 km² pour Arve & Lac, 5 km² entre Arve & Aire, 16 km² entre Aire & Rhône (Champagne et plaine de l'Aire), 10 km² pour le Mandement et 2.5 km² à Bellevue/Collex-Bossy. Ainsi, ce sont 62 km² environ qui ont été couverts entre fin février et début avril 2021. La figure 1 du rapport présente plus largement les 5 secteurs (zones occupées et potentielles).

Au total, 17 soirées de prospection ont été réalisées, totalisant 220 points d'écoute. Cette valeur se situe dans la fourchette des huit années précédentes (184 - 269). Le temps passé est d'un peu plus de 60 heures, soit un investissement comparable aux années précédentes.

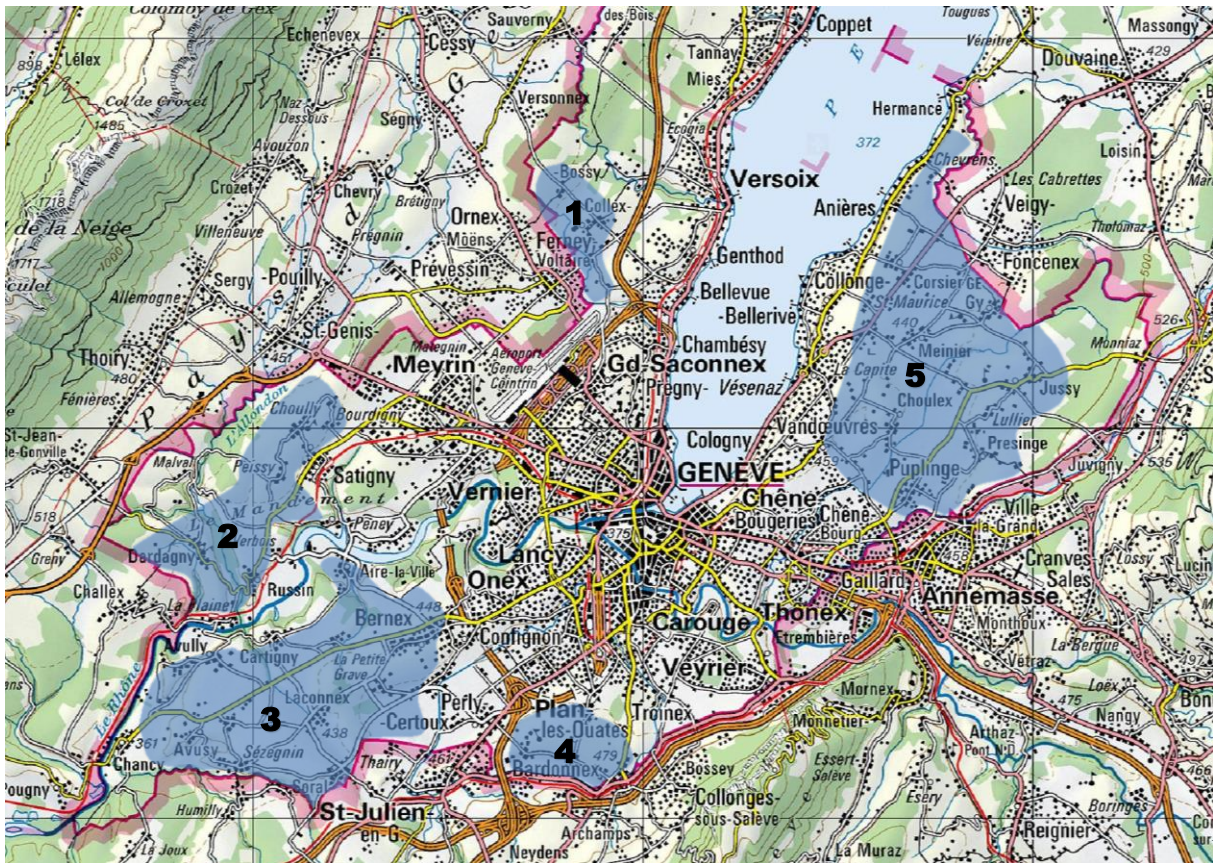


Figure 1 : Les 5 secteurs favorables pour la Chevêche dans le canton de Genève et environs (zones bleues) :
 1 Collex-Bossy et environs - 2 Mandement - 3 Aire & Rhône - 4 Arve & Aire - 5 Arve & Lac.
 L'espèce n'est pas présente à Céligny.

2.3 Nichoirs et cavités

Les contrôles des nichoirs s'effectuent tant pour le suivi de la nidification que pour l'entretien et les réparations des nichoirs, y compris le nettoyage d'automne-hiver. Cette dernière tâche est importante pour les nichoirs qui n'ont pas été occupés par la petite chouette et pour lesquels il faut souvent évacuer d'anciens nids de passereaux, généralement volumineux, qui pourraient hypothéquer une nouvelle installation de chevêches l'année suivante.

Début 2021, le nombre total de nichoirs est de 146 sur le canton. A cela s'ajoute 17 cavités naturelles suivies (observations à distance principalement), en particulier en juin et juillet, pour détecter d'éventuelles familles (cf. 2.4).

136 nichoirs ont été contrôlés au moins une fois durant l'année 2021. Les nichoirs restants seront encore nettoyés au début de l'année 2022 et 3 seront remplacés.

12 nouveaux nichoirs ont été installés alors qu'un a disparu (chute de l'arbre), portant le total des nichoirs à 157 à fin 2021.

2.4 Recherches complémentaires de nichées

Dans le but de détecter des familles issues de cavités naturelles, 28 points d'écoute¹ ont été effectués, répartis sur 6 soirées entre mi-juin et fin juin. Les points visités sont des sites de nidification naturels connus ou suspectés. Ces prospections ont été menées sur la base des indices de présence détectés au printemps. Ces recherches en 2021 ont été deux fois plus faibles que celles des années précédentes.

3 Résultats et discussion

3.1 Territoires et couples recensés

Le tableau 1 présente les résultats par secteur pour 2021, en l'occurrence le nombre de territoires² et de couples. Un territoire recensé en Haute-Savoie à quelques centaines de mètres de la frontière a également été noté.

Les effectifs du printemps 2021 atteignent 77 territoires, soit le même total qu'en 2020. Ce statu quo est très positif, sachant qu'il s'agit de la valeur la plus élevée recensée depuis le suivi instauré en 1996. On relève à nouveau une belle stabilité pour tous les secteurs. Entre 2015 et 2020, les effectifs ont fluctué entre 68 et 77 territoires (figure 2).

Le nombre minimal de couples confirmés est de 57, soit 74 % de l'ensemble des territoires. Cette proportion est stable. Le nombre réel des paires pour le canton se situe vraisemblablement entre 60 et 70, sachant qu'il n'est pas aisé de confirmer par l'observation le statut de chaque territoire (respectivement individu seul ou couple).

Tableau 1 : Territoires et couples recensés en 2021, par secteur. Canton de Genève et France voisine. Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'évolution entre 2020 et 2021.

Secteurs	Territoires 2021	Couples 2021
Collex-Bossy / Bellevue	2 (-)	1 (-)
Mandement	8 (-)	8 (+2)
Aire & Rhône (Champagne)	19 (-1)	14 (-3)
Norcier (Haute-Savoie)	1	-
Arve & Aire	8 (+1)	6 (-)
Arve & Lac	40 (-)	28 (-)
Veigy (Haute-Savoie)	-	-
Total canton de Genève	77 (-)	57 (-1)
Total Haute-Savoie	1	-

¹ Pour chaque passage, le temps d'écoute et d'observation est variable, dépendant des conditions locales (météo, activités humaines alentours, etc.) et de l'heure. Il peut varier de quelques minutes à près d'une heure. Certains sites sont visités plusieurs fois, en particulier en cas de résultat négatif au(x) passage(s) précédent(s).

² Présence confirmée d'au moins un oiseau sur un site donné, au printemps.

39 couples se sont reproduits dans des nichoirs, ce qui représente 51% des territoires et environ 3/5 des couples estimés (60-70). L'importance des nichoirs pour le maintien de la population de chevêches au sein du canton de Genève se confirme logiquement à nouveau en 2021. Cela étant, il faut souligner que les nichoirs ne se justifient qu'en raison d'un nombre insuffisant de cavités naturelles. Le maintien des arbres creux et des vieux sujets qui pourront offrir à court ou moyen termes des cavités doit rester une priorité.

À noter qu'un nichoir a été occupé alors qu'il avait été posé en janvier de la même année, soit une occupation exceptionnellement rapide. Deux autres cas concernent des réoccupations après des absences de plusieurs années (5 ans et 10 ans). Les 36 autres nichoirs occupés sont des cas « récurrents ». Les nichoirs nouvellement occupés étaient de 3 en 2020 et de 8 en 2019, cas plutôt exceptionnel.

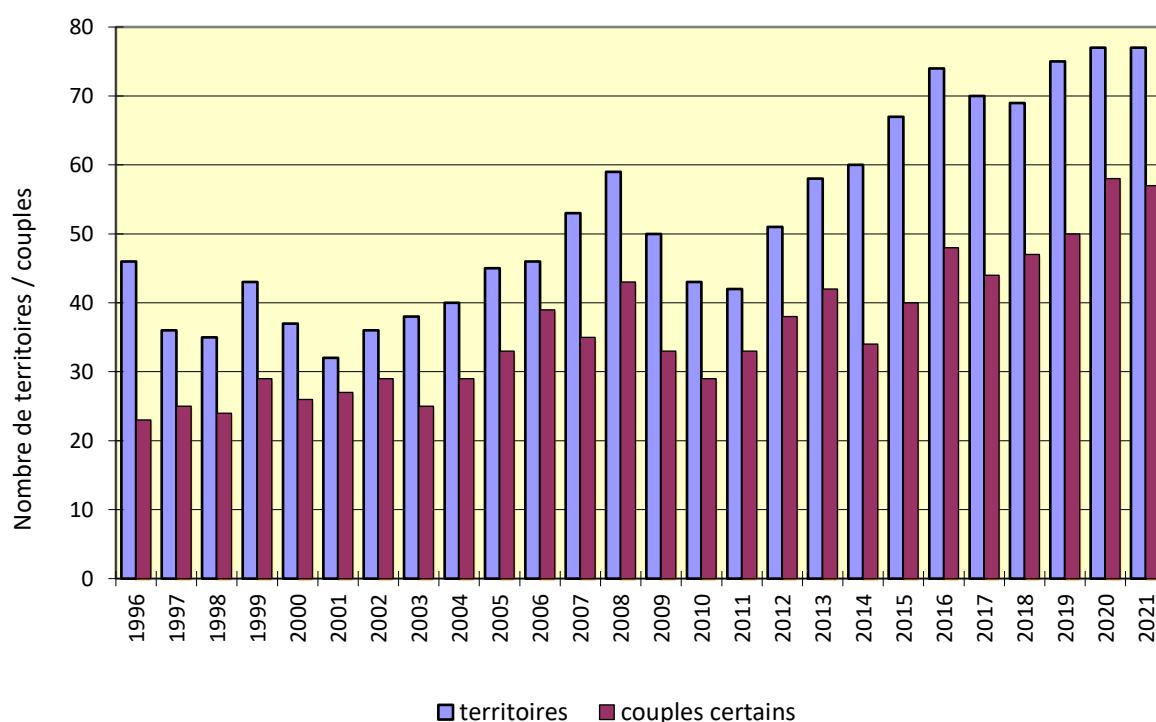


Figure 2 : Évolution du nombre de territoires et de couples recensés dans le Canton de Genève, de 1996 à 2021.

3.2 Proportion de sites réoccupés

Les effectifs particulièrement stables entre 2020 et 2021 facilitent l'analyse de la réoccupation des sites d'une année à l'autre. La proportion des sites occupés les deux années est de 88 % pour l'ensemble du canton. Les taux les plus élevés sont en Champagne (90 %) et dans le Mandement (100 %), alors que la valeur est un peu inférieure entre Arve & Lac (85 %).

3.3 Densité des territoires

En toute logique, la densité des territoires de chevêches en 2021 reste similaire à celle des années précédentes, puisque les effectifs se tiennent entre 68 et 77 territoires depuis 7 ans. Considérant que

62.5 km² sont potentiellement favorables, la densité moyenne est de 1.2 territoire / km². A l'échelle des secteurs de la figure 1, les plus fortes densités sont notées entre Arve & Aire (1.6) et Arve & Lac (1.4). A noter qu'au sein de ce dernier secteur – qui est le noyau principal de la population genevoise de Chevêche – la densité atteint 2.5 territoires / km² au cœur du périmètre (en l'occurrence 24 territoires pour 9.5 km²).

3.4 Résultats de la reproduction

Parmi 50 couples dont les résultats de la nidification sont partiellement connus, 43 ont produit un ou des jeunes au nid, soit une proportion³ réjouissante de 86 %. Les données collectées, parfois incomplètes, ne permettent toutefois pas de conclure avec certitude que ces 43 nichées sont toutes arrivées à terme avec succès (jeune(s) à l'envol).

A noter qu'en Champagne, le résultat partiel est de 83 %, soit 10 succès sur 12 nidifications connues. Cette tendance est clairement meilleure que par le passé. Pour mémoire, les données des cinq années précédentes étaient médiocres, sauf en 2019.

Concernant les 7 nichées infructueuses connues en 2021, deux ont été prédatées au nichoir, très probablement par la fouine (ceci malgré une chicane au sein du nichoir, rendant l'accès du mustélide plus difficile). Les 5 autres cas concernent des pontes stériles et/ou abandonnées (4 cas), ainsi qu'un duo de femelles couvant 5 œufs, sans succès. A noter qu'un mâle chantait pourtant sur ce site au printemps.

Il est intéressant de relever que c'est déjà la 3^{ème} année de suite qu'un tel duo couvant des œufs est noté dans le Mandement, en alternance entre deux sites. Les femelles concernées ont pu être contrôlées à chaque fois, et seule l'une d'elles était la même, en l'occurrence deux années de suite, mais pas sur le même site.

3.5 Bagueage et contrôles

70 poussins ont été bagués durant l'année 2021.

13 femelles adultes ont été contrôlées, dont 5 n'étaient pas baguées. La proportion des « nouveaux » adultes⁴ en 2021 est de 38 % ; elle se situe au milieu de la fourchette des valeurs notées ces 9 dernières années (16 à 55 %).

Parmi les 7 oiseaux repris, 3 avaient été initialement bagués comme poussin. Tous ont logiquement effectué un déplacement pour s'établir sur leur nouveau territoire. 2 individus ont changé de secteur (de la Champagne au Mandement, et réciproquement). L'âge de ces 3 oiseaux est précisément connu ; ils étaient âgés de 2, 3 et 4 ans en juin 2020.

Les 5 autres adultes repris en 2021, bagués à l'âge adulte, avaient un âge minimal de 2 ans (4 cas) et 4 ans. Une femelle a changé déjà deux fois de territoire depuis le bagueage, ce qui est plutôt inhabituel.

³ Il faut toutefois noter que la proportion calculée est partielle et qu'elle n'est très probablement pas transposable à l'ensemble des territoires, car il est logiquement plus aisé de trouver des poussins que d'attester avec certitude l'échec d'une nidification.

⁴ Oiseau non bagué car né en cavité naturelle ou (pour une petite part) parce que le nichoir n'a pas été contrôlé lorsqu'il était poussin au nid.

Remerciements

Le groupe « Chevêche » du GOBG remercie :

- Les personnes qui ont contribué aux recensements printaniers ainsi que toutes les personnes qui ont saisi des données sur www.ornitho.ch. Ces informations sont très précieuses pour compléter les connaissances sur l'espèce.
- Tous les propriétaires et exploitant.e.s agricoles qui hébergent des nichoirs et/ou des chevêches, qui nous accueillent chaleureusement année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.
- Des jeunes observateurs (qui se reconnaîtront), qui ont apporté des données inédites pour plusieurs territoires.
- L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN - DT) de l'Etat de Genève, qui a soutenu le travail de terrain.
- La Commune de Vandœuvres, qui a soutenu les activités du GOBG - et notamment le programme « Chevêche » - avec un don généreux.